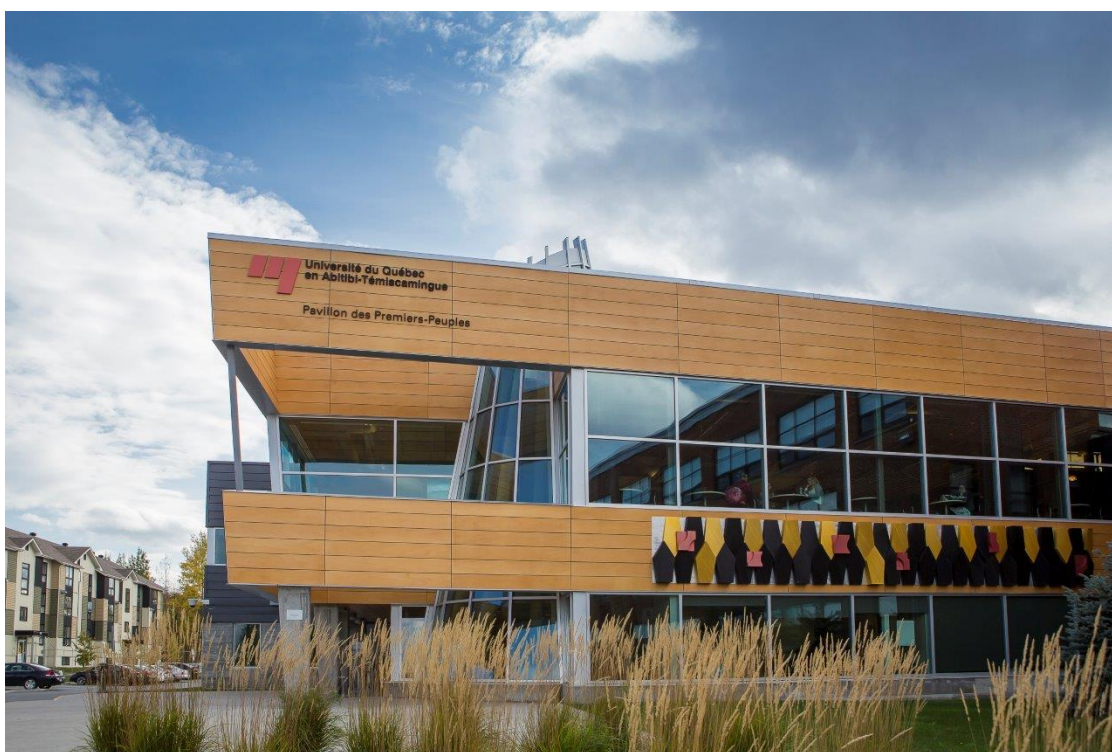




## Imaginer les enjeux futurs de la recherche : Les Premiers Peuples et la recherche au Canada



Rapport de la rencontre organisée avec des étudiants des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue qui travaillent sur des enjeux autochtones

Présenté au Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et à l'Association canadienne pour les études supérieures

Préparé par :

Francis Lévesque, professeur, UQAT

Frédérique Cornellier, agente de recherche, UQAT

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Pavillon des Premiers-Peuples, campus Val-d'Or, avril 2015

## I. INTRODUCTION

### L'UQAT et la recherche avec les Premiers Peuples

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) est un établissement régional et décentralisée qui compte environ 4 000 étudiants répartis sur trois campus (Rouyn-Noranda, Val-d'Or et Amos), cinq centres (Ville-Marie, La Sarre, Lebel-sur-Quévillon, Matagami et Mont-Laurier) et trois points de service (Montréal, Gatineau et Sherbrooke).

L'UQAT se distingue par les programmes qu'elle propose en français et en anglais à une clientèle autochtone importante via l'Unité de formation et de développement des programmes autochtones (UFDPA) dont le mandat est de développer de nouveaux programmes académiques et de recherche spécifiques aux Premiers Peuples et via certaines formations offertes par la formation continue. L'UQAT offre aussi du soutien aux étudiants autochtones à travers son Service Premiers Peuples (SPP).

L'UQAT compte également plus d'une quinzaine de chercheurs qui mènent des dizaines de projets de recherche en partenariat avec les Premières Nations et les Inuit du Québec et du Canada. Les chercheurs de l'UQAT font partie de plusieurs réseaux de recherches nationaux consacrés aux Autochtones (DIALOG, CIERA, etc.). L'établissement compte aussi sur la présence de l'Unité de recherche, de formation et de développement en éducation en milieu inuit et amérindien (URFDEMIA) qui œuvre au Nunavik depuis plus de 30 ans et sur celle de quelques chaires qui concentrent leurs activités dans les communautés autochtones, comme la Chaire de recherche du Canada en foresterie autochtone ou la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités. L'UQAT a aussi plusieurs activités scientifiques consacrées aux Premiers Peuples, par exemple les trois séminaires sur l'éthique de la recherche en milieu autochtone (<http://ugat.ca/ethiqueautochtone/?lang=fr&menu=accueil&sm>) et neuf éditions du Colloque Premiers Peuples.

La recherche autochtone occupe donc une place de choix au sein de l'établissement. Ceci explique pourquoi, lorsque nous avons soumis notre candidature pour participer à l'initiative *Imaginer l'avenir du Canada en recherche*, nous avons proposé une réflexion sur la question *En quoi les expériences de vie et les aspirations des peuples autochtones du Canada sont-elles essentielles pour bâtir un avenir commun prospère?*

### Groupe de discussion

Pour réfléchir à cette question, nous avons décidé d'inviter les étudiants des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles qui travaillent en milieu autochtone à participer à un groupe de discussion organisé le lundi 13 avril à 10h00 au Pavillon des Premiers-Peuples du campus de Val-d'Or, car c'est à cet endroit que la majorité des programmes et les services aux Premiers Peuples par l'UQAT sont offerts. C'est là également que l'on retrouve la majorité des étudiants et du personnel autochtones et que l'organisateur principal de cette activité, Francis Lévesque, a son bureau.

L'organisation d'une telle rencontre dans le contexte d'une université décentralisée qui offre des programmes en français et en anglais représente un défi de taille. Si des étudiants se sont déplacés à Val-d'Or en provenance de toute l'Abitibi-Témiscamingue (Rouyn-Noranda, Amos, Pikogan et Lac-Simon) pour venir participer à cette rencontre, certains, qui travaillent à partir d'autres régions du Québec, ont participé en ligne à travers le logiciel *Bridgit*.

Le groupe de discussion, qui s'est rencontré pendant près de trois heures, réunissait sept étudiantes et deux étudiants des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles. Parmi ceux-ci, il y avait quatre Autochtones qui ont apporté un éclairage tout à fait unique et pertinent sur les enjeux soulevés durant la rencontre.

## II. PARTICIPANTS

### Étudiants

#### Basile, Suzy

Suzy Basile est originaire de la communauté Atikamekw de Wemotaci. Elle a une formation académique en anthropologie et elle a fait sa maîtrise sur l'entrepreneuriat touristique en milieu autochtone au Groenland et au Québec. Elle est chargée de projet - dossiers autochtones à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), au campus de Val-d'Or et elle est membre du comité directeur du Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG). Elle est également étudiante au doctorat en sciences de l'environnement à l'UQAT et elle s'intéresse au rôle et à la place des femmes Atikamekw dans la gouvernance du territoire et des ressources naturelles. Elle s'intéresse également aux questions liées à l'éthique de la recherche avec les Peuples autochtones et elle s'est impliquée dans le processus de développement du Protocole de recherche de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador paru en 2005 ainsi que sa version révisée parue en 2014.



Chargée de projet - dossiers autochtones / *Aboriginal Project Manager*

Étudiante au doctorat en sciences de l'environnement / *Environmental Sciences Ph.D Student*

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Pavillon des Premiers-Peuples / Campus de Val-d'Or

675, 1<sup>re</sup> Avenue, Val-d'Or (Québec) J9P 1Y3, Canada

[suzy.basile@uqat.ca](mailto:suzy.basile@uqat.ca)

#### Bélisle, Annie Claude

Annie Claude Bélisle est candidate au doctorat en sciences de l'environnement à l'UQAT sous la direction du Professeur Hugo Asselin. Sa thèse porte sur l'impact cumulatif des changements climatiques et des activités extractives sur les communautés autochtones dont le territoire est situé en zone boréale. Biologiste de formation, elle détient une expertise en écologie des perturbations et en aménagement forestier écosystémique.



[annieclaud.belisle@uqat.ca](mailto:annieclaud.belisle@uqat.ca)

#### Bordeleau, Serge

Biologiste de formation, devenu cinéaste après un passage à l'école des médias de l'UQAM, il a travaillé avec les autochtones de Abitibi-Témiscamingue avant de réaliser son premier documentaire, *Kitakinan – Notre territoire à tout le monde*, qui a remporté plusieurs prix. Cinéaste accompagnateur pour le Wapikoni mobile, il a aussi fondé à Val-d'Or le Festival de cinéma des gens d'ici et l'organisme 08 cinéma indépendant. Il termine présentement une maîtrise en biologie à l'UQAT, sur les risques



de contamination aux métaux lourds des aliments traditionnels autochtones.

[serge.bordeleau@uqat.ca](mailto:serge.bordeleau@uqat.ca)

### **Cheezo, Alex**

Alex est actuellement en emploi du Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon. Son emploi est axé sur le développement communautaire, qui consiste à dresser le portrait de la communauté en identifiant les difficultés et par la suite trouver des solutions avec l'aide de la population. Il a également été assistant de recherche, pendant cinq ans, pour une équipe de chercheurs de l'UQAM, sur le phénomène du suicide chez les autochtones. Cette expérience a été le déclencheur pour effectuer un retour aux études. Par la suite, il a été assistant de recherche à l'évaluation du système scolaire de la communauté de Lac Simon. Après l'obtention de son BAC en travail social, en 2000, il fut embauché par le Centre de Santé de Lac Simon, en tant qu'intervenant auprès des hommes sortant des milieux carcéraux. Sa tâche était de faire les suivis et la réinsertion des personnes autochtones de Lac Simon dans la société. Il a mis sur pied des groupes pour offrir des ateliers sur l'estime de soi et identité autochtone. Il a débuté, en travail social, par être un interprète pour les intervenants allochtones.



[alex.cheezo@lacsimon.ca](mailto:alex.cheezo@lacsimon.ca)

[alex.cheezo@uqat.ca](mailto:alex.cheezo@uqat.ca)

1026 boulevard Cicip, Lac Simon J0Y 3M0

### **Crépeau, Nancy**

Originaire de Senneterre, Nancy Crépeau est née d'une mère « Algo-Crie » et d'un père québécois. Ayant complété ses études de deuxième cycle dans le domaine de l'éducation, elle débutera son doctorat en éducation à l'Université d'Ottawa dès l'automne prochain. Elle assume la coordination du Service Premières Peuples de l'UQAT depuis janvier 2011 et elle est également chargée de cours à l'UQAT. Elle s'intéresse à la réussite des étudiants autochtones dans un contexte universitaire, particulièrement à leurs stratégies de lecture.



Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue  
Pavillon des Premiers-Peuples / Campus de Val-d'Or  
675, 1<sup>re</sup> Avenue, Val-d'Or (Québec) J9P 1Y3, Canada

[nancy.crepeau@uqat.ca](mailto:nancy.crepeau@uqat.ca)

### **Croteau, Marie-Josée**

Marie-Josée Croteau, d'origine autochtone, est directrice en éducation pour le Conseil de la Première Nation Abitibiwinini depuis douze ans et étudiante à la maîtrise en administration

scolaire depuis deux ans. Elle est co-rédactrice d'un article scientifique ayant pour sujet « À la recherche d'un modèle d'organisation pédagogique pour la réussite éducative des jeunes et des communautés des Premières Nations du Québec : Points de vue d'étudiantes en administration scolaire » dans la Revue de la persévérance et réussite scolaires chez les Premiers Peuples en 2015. Elle obtient un baccalauréat en administration des affaires en 2008 de l'UQAT. Elle est administratrice et co-propréitaire de sa compagnie depuis trois ans. Elle a été présidente au sein du Comité Consultatif des Premières Nations de l'UQAT pendant quatre ans, trésorière au Conseil d'administration de l'Association des Diplômés de l'UQAT pendant six ans et administratrice au Conseil d'administration de Centraide Abitibi-Témiscamingue et du Nord du Québec pendant quatre ans. Elle travaille en éducation dans la communauté de Pikogan depuis mars 1997.



École Migwan  
70, rue Migwan  
Pikogan (Québec) J9T 3A3  
[mariejoseec@pikogan.com](mailto:mariejoseec@pikogan.com)

### Jubenville, Mylène

Mylène Jubenville est détentrice d'une Baccalauréat en Histoire (UQÀM, 2002). Elle est présentement étudiante à la maîtrise sur mesure et agente de recherche à l'UQAT. Ses recherches portent sur l'éducation des Inuit du Nunavik. À titre de conseillère pédagogique au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue (CAT), elle a élaboré des Attestations d'études collégiales pour les Premières Nations et les Inuit. Elle a également mis en place le dépôt institutionnel de l'UQAT et du CAT, Depositum.



Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue  
Pavillon des Premiers-Peuples / Campus de Val-d'Or  
675, 1<sup>re</sup> Avenue, Val-d'Or (Québec) J9P 1Y3, Canada  
[mylene.jubenville@uqat.ca](mailto:mylene.jubenville@uqat.ca)

### Landry, Véronique

Véronique Landry s'intéresse à la participation des Autochtones aux décisions sur les questions d'aménagement du territoire, de planification territoriale et d'évaluation environnementale. Elle est diplômée de maîtrise en géographie et boursière CRSH (Bourse Joseph-Armand Bombardier) pour son doctorat en sciences de l'environnement, qu'elle complète actuellement. Sa recherche porte sur la diversité des identités et des expériences territoriales à travers des parcours géographiques et des



différences générationnelles. Le projet vise, ultimement, à insister sur l'importance d'adapter les actions de gouvernance du territoire et des ressources pour tenir compte des intérêts, valeurs et santé globale des Autochtones dans l'aménagement durable des forêts. Véronique Landry est membre de la Chaire de recherche du Canada en foresterie autochtone (UQAT).

[veronique.landry@uqat.ca](mailto:veronique.landry@uqat.ca)

### **Therrien, Mélanie**

Mélanie Therrien est étudiante à la Maîtrise avec essai en Sciences infirmières. Originaire de Rouyn-Noranda, elle obtient son diplôme d'infirmière en 1996 et son BAC en 2008. Son expérience professionnelle provient de la maison Pie XII, du CLSC des Aurores Boréales. Par la suite, elle a pratiqué à temps plein environ 10 ans à l'urgence de Val-d'Or. En 2008, elle devient enseignante en Soins infirmiers et en Soins préhospitaliers d'urgence au Cégep de Val-d'Or. Son sujet d'intérêt vient de ses contacts fréquents avec les clientèles autochtones, des nombreuses inégalités en santé dont elle a été témoin, ainsi que les méconnaissances culturelles des professionnels de la santé.



Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

675 1<sup>re</sup> avenue

Val-d'Or (Québec) J9P 1Y3

[melanie.therrien@uqat.ca](mailto:melanie.therrien@uqat.ca)

[melanie.therrien@cegepat.qc.ca](mailto:melanie.therrien@cegepat.qc.ca)

### **Prise de notes**

#### **Cornellier, Frédérique**

Frédérique Cornellier détient une maîtrise en anthropologie de l'Université de Montréal, qui l'a amené à s'intéresser aux expériences sociales et spatiales des autochtones qui habitent en milieu urbain et aux dynamiques entre autochtones et non-autochtones. Elle est agente de recherche pour le soutien pédagogique des étudiants autochtones à l'UQAT depuis 4 ans, ce qui lui a permis de développer une certaine connaissance des dossiers autochtones reliés à l'éducation. Elle est passionnée par les rencontres et les échanges entre les individus.

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

675 1<sup>re</sup> avenue

Val-d'Or (Québec) J9P 1Y3

[frederique.cornellier@uqat.ca](mailto:frederique.cornellier@uqat.ca)

### **Présidence et animation**

#### **Lévesque, Francis**

Francis Lévesque est professeur-chercheur à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et professeur associé au département d'anthropologie de l'Université Laval. Il détient un doctorat en anthropologie sociale de l'Université Laval (2008) et a été boursier postdoctoral au département d'anthropologie de l'Université de l'Alberta (2010). Il travaille avec les Inuit du Nunavik et du Nunavut depuis 2000. Il a contribué à des recherches sur la relation entre les Inuit et

leurs chiens et l'histoire de la gestion des populations de chiens dans l'Arctique canadien. Il a également contribué à des recherches sur les impacts de l'exploitation minière sur les communautés de l'Arctique, sur les défis entourant l'éducation post-secondaire dans l'Arctique ainsi que sur la mise en œuvre des valeurs traditionnelles inuit (*Inuit Qaujimagatuqangit*) dans la structure administrative du Nunavut.

Unité de formation et de développement des programmes autochtones (UFDPA)  
 Unité d'enseignement et de recherche en sciences du développement humain et social  
 Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)  
 675, 1<sup>ère</sup> Avenue, Val-d'Or (Québec) J9P 1Y3, Canada  
 Tel: 819-874-8728 #6518 | Sans frais/Toll free: 1-866-891-8728 #6518  
[francis.levesque2@uqat.ca](mailto:francis.levesque2@uqat.ca)



De gauche à droite : Serge Bordeleau, Marie-Josée Croteau, Alex Cheezo, Suzy Basile, Mylène Jubinville, Mélanie Therrien et Francis Lévesque. Absentes sur la photo : Nancy Crépeau, Véronique Landry et Annie Claude Bélisle.



### III. DISCUSSIONS

#### Déroulement des discussions

Francis Lévesque a procédé à l'animation du groupe de discussion. Le déroulement était très simple : il avait d'abord envoyé les questions aux participants quelques jours en avance pour leur permettre d'y réfléchir puis, durant la rencontre, il les leur a posé et les a laissé y répondre. À l'occasion, il intervenait pour relancer les étudiants ou encore pour leur permettre d'approfondir un point pertinent. Il s'est aussi assuré que tous les étudiants participent. Finalement, il s'est assuré que toutes les questions, même les plus générales, soient pensées à travers le prisme de la recherche. Ceci était important puisque certaines questions ne faisaient pas explicitement mention de la recherche dans leur libellé.

D'un commun accord, les participants ont décidé de répondre à la question générale en dernier (*En quoi les expériences de vie et les aspirations des peuples autochtones du Canada sont-elles essentielles pour bâtir un avenir commun prospère?*). Ils ont préféré répondre aux sous-questions et utiliser les éléments de réponse identifiés dans celles-ci comme base de discussion pour la question générale.

La prochaine section résume les discussions autour de chacune des sous-questions. Certaines citations jugées importantes par les participants et l'organisateur sont transcrites littéralement dans les encadrés.

#### Résumé des discussions

##### Quelles sont les incidences des traités historiques et modernes?

Cette question étant assez large, Francis Lévesque a demandé aux participants d'y réfléchir à travers le prisme de la recherche. Les discussions ont tourné autour de deux axes :

1. Le lien entre les traités et la protection des intérêts des populations autochtones dans la recherche, et
2. L'importance pour les traités de favoriser l'éducation de leurs signataires.

Mylène Jubinville a d'abord mentionné que certains traités modernes, par exemple l'*Accord sur les revendications territoriales du Nunavut*, ont permis la création de structures qui chapeautent la recherche, encadrent les chercheurs et diffusent les projets de recherche auprès des individus et des organisations du territoire qui pourraient être affectés. En ce sens, Véronique Landry a ajouté que les traités modernes qui prévoient des structures pour encadrer la recherche permettent d'établir les termes de la relation du partenariat entre les participants aux recherches et les chercheurs. Cependant, comme l'a souligné Serge Bordeleau, les traités ne sont pas nécessairement obligatoires pour l'établissement de partenariats ou encore pour que les communautés mettent en place des structures pour chapeauter la recherche. Suzy Basile souligne à cet effet qu'il existe des mécanismes de protection à l'extérieur du cadre des traités, comme le *Protocole de recherche des Premières Nations au Québec et au Labrador (2014)*, et des traités qui ne prévoient aucun mécanisme de protection, comme la *Convention de la Baie-James et du Nord-du-Québec*. « Comment accroître la capacité des Peuples autochtones à participer à la recherche? En respectant les protocoles et les lignes directrices que ces dernières ont-elles-mêmes

développées pour mieux gérer et mieux participer à toutes les recherches qui se font chez elles », Suzy Basile.

Nancy Crépeau a ensuite souligné que pour favoriser la recherche, les traités doivent encourager l'éducation de leurs signataires, ce qui n'est pas toujours le cas. Selon elle, cette mesure est pourtant primordiale, car l'éducation est la clé de la participation des Autochtones à la recherche (un point de vue, on le verra, qui sera exprimé à maintes reprises lors de la rencontre). « Former des Autochtones pour la recherche, c'est très important de le faire », Nancy Crépeau. Elle souligne également que tous les peuples autochtones n'ont pas accès de façon égale à l'éducation postsecondaire, dans la mesure où certains sont signataires de traités qui encouragent fortement l'éducation, alors que d'autres n'ont pas de traités et ont par conséquent accès à peu de financement pour étudier. Elle souligne aussi que de manière générale, les Premiers Peuples du Québec n'ont pas accès de manière générale à une éducation équitable en comparaison de celle donnée aux Canadiens. Pour illustrer cette réalité, Alex Cheezo a souligné que lui, Algonquin du Lac Simon, devait travailler pour subvenir à ses besoins durant ses études de maîtrise, alors que plusieurs collègues d'autres nations conventionnées avaient accès à des allocations ou des bourses.

Donc, les participants en sont venus à la conclusion qu'il n'y avait pas nécessairement de corrélations directes entre l'existence de traités et la protection des peuples autochtones dans la recherche, mais que l'accès aux études pouvait lui être influencé par l'existence ou non de traités.

**Quels obstacles nuisent à une prise de conscience des valeurs, des cultures et des systèmes de leadership et de savoir traditionnels ou contemporains des Autochtones?**

Cette question a permis aux participants d'identifier quatre obstacles principaux à la prise de conscience des valeurs, des cultures et des systèmes de leadership et de savoir des Autochtones dans la recherche :

1. L'ignorance,
2. La perception de la recherche par certaines communautés autochtones,
3. Le manque de financement de la recherche, et
4. Le manque de diffusion des résultats de recherche.

Alex Cheezo et Suzy Basile ont mentionné que trop souvent, les chercheurs font preuve d'ignorance à l'égard des valeurs, des savoirs et des systèmes de leadership autochtone. « L'ignorance est le pire obstacle que l'on ne peut pas croiser sur notre chemin et l'autre est le manque de financement de la recherche sur les sujets qui sont importants pour les Peuples autochtones », Suzy Basile. Cette ignorance se traduit, dans la pratique, par l'imposition de projets de recherche qui font fi des besoins et des désirs des peuples autochtones. Un travail de fond doit donc être fait pour éduquer les chercheurs aux réalités des peuples autochtones afin d'atténuer leur ignorance.

Pour Marie-Josée Croteau, l'ignorance des chercheurs à l'égard des peuples autochtones a des impacts sur la perception qu'ont les communautés autochtones de la recherche. Alors que certaines démontrent de l'ouverture et accueillent des chercheurs, d'autres refusent de les recevoir et de collaborer avec eux. Ces perceptions différentes ont souvent pour origine le travail

même des chercheurs. Les communautés qui travaillent avec des chercheurs qui proposent des projets qui sont utiles et servent localement ont une meilleure perception de la recherche que celles qui travaillent avec des chercheurs qui proposent des projets perçus comme inutiles et qui ne travaillent pas en collaboration avec les principaux intéressés.

Un autre obstacle identifié par les participants est celui du manque de financement de la recherche autochtone. Suzy Basile a mentionné que trop souvent, les organismes qui financent la recherche donnent des fonds à des projets qui répondent aux besoins de la science, mais pas à ceux des communautés. Il faudrait que des fonds soient alloués pour permettre le financement de recherches qui répondraient de manière très concrète aux besoins des communautés.

Finalement, les participants ont aussi mentionné qu'un des obstacles importants qui nuit à la prise de conscience des valeurs, des savoirs et des systèmes de leadership autochtone est le manque de diffusion des résultats de recherche. Pour Alex Cheezo, les résultats des recherches ne devraient pas être limités aux étudiants et aux scientifiques dans le cadre de rencontres ou de publications scientifiques, mais ils devraient être partagés avec les communautés et avec le public en général. « Ça prend une formation pour vulgariser la recherche, pour la rendre accessible aux autres. C'est difficile avec la langue, surtout entre une langue autochtone et le langage scientifique. On perd le fil conducteur, l'esprit de la langue », Alex Cheezo. Mélanie Therrien souligne que même pour les étudiants, l'accès aux résultats et aux données pouvaient être difficile. Véronique Landry mentionne qu'il faut aussi se questionner sur le format scientifique lui-même, qui est très rigide et se prête très mal à la diffusion hors des sphères scientifiques. « La recherche, c'est souvent pré-formaté. On a des cadres scientifiques assez rigides et qui sont dures à faire éclater. On a des barrières à briser dans nos cadres de recherche pour favoriser le partage », Véronique Landry.

Donc, les participants en sont venus à la conclusion que l'ignorance et la perception négative de certaines communautés autochtones à l'égard de la recherche sont des obstacles qui empêchent la prise de conscience des valeurs, des cultures et des systèmes de leadership et de savoir des Autochtones dans la recherche et que le financement de recherches axées sur les besoins des autochtones et leur diffusion à grande échelle permettrait sans doute de les atténuer.

**Comment les Canadiens et les Autochtones peuvent-ils accroître la capacité des communautés autochtones de participer à la recherche et d'en bénéficier?**

Cette question a suscité une longue discussion qui a permis d'identifier plusieurs éléments qui favoriseraient l'accroissement des capacités des communautés autochtones à participer à la recherche et à en bénéficier, nommément :

1. Le respect des protocoles de recherches développés par les Autochtones,
2. La formation de personnes ressources dans les communautés,
3. L'institutionnalisation de la place des Autochtones dans la recherche,
4. L'instauration de stages de recherche en milieu autochtone pour les jeunes chercheurs, et
5. La nécessité de répondre aux besoins des communautés autochtones.

Suzy Basile note que l'accroissement de la participation autochtone à la recherche passe par le respect des protocoles de recherches développés par les Autochtones, comme le *Protocole de recherche des Premières Nations au Québec et au Labrador* (2014), ou encore la *Boîte à outils des principes de la recherche en contexte autochtone : éthique, respect, équité, réciprocité, collaboration et culture*. Il passe aussi par l'Énoncé de politique des trois conseils *Éthique de la recherche avec des êtres humains*, tout particulièrement le chapitre 9, « La recherche visant les Premières nations, les Inuits ou les Métis du Canada ». Elle note que le CRSH pourrait octroyer du financement pour que les chercheurs respectent l'article 9.14 de ce chapitre qui stipule que les projets de recherches doivent participer au développement des capacités en favorisant l'amélioration des compétences du personnel communautaire.

Ce point a d'ailleurs fait l'objet d'une longue discussion. Nancy Crépeau et Alex Cheezo ont souligné qu'il est important qu'il y ait, dans les communautés, des gens aptes à appuyer et interagir avec les chercheurs et capables de communiquer les projets de recherche et leurs résultats aux membres des communautés. Des gens doivent être formés spécifiquement pour accomplir ces tâches. Par contre, il n'est pas simple de pouvoir les former. Certains obstacles se dressent sur leur route :

- D'abord, Nancy Crépeau note un certain manque d'intérêt de la part de plusieurs Autochtones à l'égard de la recherche qui serait peut-être moins important si la recherche était valorisée à l'école, et ce dès le primaire.
- Ensuite, Suzy Basile souligne que les fonds de recherche doivent être adaptés aux réalités autochtones. Par exemple, le CRSH devrait encourager les chercheurs à former des Autochtones dans leurs demandes de subvention. Francis Lévesque souligne à cet effet que les fonds du CRSH permettent l'embauche de professionnels autochtones, mais qu'il est quasi impossible d'embaucher des étudiants autochtones. Comme le CRSH ne permet l'embauche que d'étudiants universitaire et qu'il y a généralement peu d'étudiants universitaires autochtones dans les communautés, les Autochtones qui travaillent dans les projets de recherche le font en tant que professionnels et donc, les chercheurs ne participent pas officiellement à leur formation qui n'est de toute manière pas reconnue. Pourtant, il s'agirait sans doute d'une manière d'intéresser de jeunes autochtones à la recherche et aux études universitaires.
- Finalement, trop de chercheurs travaillent toujours en marge des communautés au lieu de faire appel aux ressources qu'on y retrouve. Comme Marie-Josée Croteau le souligne, c'est en ayant des Autochtones impliqués dans le domaine universitaire et dans la recherche que les communautés autochtones accepteront de participer à la recherche. « Chez nous [Pikogan], on veut des chercheurs, mais on veut surtout que ces recherches-là nous servent et qu'elles appartiennent à la communauté », Marie-Josée Croteau.

Suzy Basile a ensuite souligné qu'il est important d'institutionnaliser la place des Autochtones dans la recherche. Il faut que leur statut soit officiel, qu'il fasse partie de différents comités (les comités d'éthiques, par exemple, ou encore les comités consultatifs et les conseils pédagogiques).

Annie-Claude Belisle a ensuite souligné qu'il est essentiel qu'il y ait des efforts et des ressources consentis pour favoriser les partenariats entre les chercheurs et les communautés autochtones, qui sont des milieux de pratique pour la majorité des chercheurs. Le CRSH pourrait se doter d'une politique inspirée du CRSNG qui favoriserait les séjours de chercheurs étudiants dans des communautés pour des périodes plus longues que la simple cueillette de données. Ces séjours favoriseraient la création de liens qui ne seraient pas uniquement axés sur la recherche. Selon elle, il faut que les chercheurs soient présents dans les communautés, mais pour cela ils ont besoin de

fonds qui pourraient être prévus par le CRSH. « En sciences de la nature présentement, il y a un effort qui est fait pour favoriser les partenariats avec l'industrie et les entreprises. En tant qu'étudiant, les ressources pour aller faire un stage dans un milieu appliqué sont infinies. Il y a du financement et c'est favorisé. Je me demande si dans un objectif de favoriser les liens avec les communautés, le CRSH pourrait se doter d'une politique qui favorise le séjour d'étudiants dans les communautés. Juste le fait d'être là, je suis certaine que ça ferait une différence », Annie Claude Bélisle.

Finalement, l'accroissement des capacités des communautés autochtones à participer à la recherche et à en bénéficier passe également, note Serge Bordeleau, par des recherches qui répondent à leurs besoins. « Ce n'est pas tout de diffuser, communiquer et traduire les questions que le chercheur trouve intéressante, c'est aussi de répondre aux questions que les communautés se pose sur les recherches. Si elles sont impliquées le début, elles vont développer un certain nombre d'interrogations par rapport au projet qui ne sont pas nécessairement adressés par les communications scientifiques standards », Serge Bordeleau. Pour cette raison, il est important que les organismes qui subventionnent la recherche fassent de la recherche autochtone une priorité dans leurs différents programmes de financement.

Donc, les participants en sont venus à la conclusion que l'accroissement des capacités des communautés autochtones à participer à la recherche passe essentiellement par le respect des besoins des communautés, par la formation de personnels locaux aptes à travailler avec les chercheurs et à communiquer les résultats de recherches aux membres de leurs communautés et par un financement adéquat qui permettra de former ce personnel et qui priorisera les enjeux de recherche autochtone.

**Comment les technologies numériques et les arts créatifs appuient-ils la diffusion et la protection du patrimoine, de la mémoire collective et de l'identité au sein des Premières nations, des Métis et des Inuit?**

Cette question, qui comporte plusieurs dimensions, a laissé quelques participants perplexes. Francis Lévesque a dû l'introduire en expliquant qu'elle pouvait être comprise à travers le prisme des plateformes numériques qui permettent la collecte, l'analyse, le stockage et la diffusion des données de recherches effectuées auprès des peuples autochtones. Il a aussi mentionné qu'elle pouvait être comprise comme l'étude du rôle des médias sociaux (Facebook, Twitter, etc.) dans le contexte de la recherche, ou encore dans celui de l'art pour la diffusion des résultats. Quelques éléments sont ressortis de la discussion :

1. Il faut favoriser la diffusion et la protection du patrimoine, de la mémoire collective et de l'identité non pas uniquement par des moyens technologiques, mais aussi par des pratiques millénaires éprouvées, mais négligées,
2. Il est important de définir quelles sont les règles qui régissent ce patrimoine,
3. L'art, surtout le cinéma, est un moyen très efficace de diffuser les savoirs autochtones,
4. Les réseaux sociaux sont des espaces privilégiés pour établir des liens et un dialogue avec les communautés autochtones.

Suzy Basile s'est tout de suite interrogée sur les raisons qui poussaient le CRSH à poser cette question. Selon elle, les Autochtones diffusent leurs connaissances depuis des millénaires à travers des moyens qui leur sont propres et qui correspondent non seulement à leurs désirs et exigences,

mais qui en plus se montre d'une efficacité redoutable. Elle s'interroge pourquoi le CRSH parle d'utiliser les technologies numériques pour diffuser et protéger le patrimoine culturel des Autochtones au lieu d'encourager des pratiques qui existent depuis des millénaires. Selon elle, il est important d'encourager la continuité des manières de faire autochtones pour ne pas les perdre. Cela est fondamental, car chez plusieurs peuples autochtones, ce n'est pas uniquement le contenu de ce qui est dit qui compte, mais la manière dont cela est dit et le contexte à l'intérieur duquel ça l'est.

Suzy Basile a poursuivi sa réflexion en disant que s'il était bien qu'il y ait des technologies numériques qui permettent d'améliorer la diffusion et la protection du patrimoine, il était aussi important de s'entendre sur les manières de partager ce patrimoine. Il faut définir qui aura accès aux données, comment on y accèdera, quelles données seront stockées, lesquelles ne le seront pas, et ainsi de suite. Véronique Landry a alors suggéré que ces technologies pourraient être gérées par les gens des communautés qui décideraient des termes d'utilisation.

Serge Bordeleau a ensuite noté que certains outils modernes, comme le cinéma et les médias sociaux, sont d'excellentes plateformes de diffusion des cultures autochtones. Le cinéma, par exemple, permet le partage d'information sur les réseaux sociaux. Cela est d'autant plus important que les Autochtones utilisent beaucoup les réseaux sociaux.

En fait, Francis Lévesque souligne qu'il est important que les chercheurs s'intéressent aux réseaux sociaux, car il s'agit d'un lieu privilégié pour établir des liens et un dialogue avec les gens des communautés.

« Il y a un gros manque de diffusion. La recherche n'est pas connue, elle n'a pas beaucoup de place dans les médias. Tout ce que l'on entend est toujours négatif. Il y a très peu d'espace pour les initiatives et les recherches positives. Il n'y a pas non plus vraiment de place pour les réalités autochtones dans les curriculums au primaire et au secondaire et cela contribue à ériger des barrières », Mylène Jubinville.

**En quoi la richesse des langues et des cultures en péril des Premières nations, des Métis et des Inuit peut-elle contribuer au patrimoine humain mondial?**

Au lieu de directement répondre à cette question, les participants en ont plutôt fait une critique qui a eu l'avantage de souligner que :

1. Toutes les langues et toutes les cultures contribuent également au patrimoine mondial et que
2. Les organismes qui financent la recherche ne devrait pas uniquement s'intéresser aux langues et aux cultures en péril.

Marie-Josée Croteau a débuté la discussion en soulignant le fait que pour elle, il valait mieux commencer à sauver la langue des siens dans sa propre communauté avant de penser au patrimoine de l'humanité. De toute façon, a-t-elle mentionné, le simple fait d'avoir une langue locale en santé enrichissait le patrimoine humain mondial. Pour Serge Bordeleau, il s'agit d'une question qui demande aux Autochtones de justifier leur présence et leur existence, ce qui ne devrait pas être le cas.

Suzy Basile s'est demandé si le CRSH cherchait à rendre rentable ce qui restait des langues autochtones. Quand un savoir autochtone devient rentable, dit-elle, le ministère de l'Industrie peut se l'approprier et la breveter pour des raisons économiques.

Suzy Basile a aussi critiqué le fait que les organisations qui financent la recherche et les chercheurs s'intéressent uniquement aux langues aux cultures en péril et non à celles qui sont en santé. « C'est comme s'il fallait uniquement se préoccuper des cultures et des langues en péril. Pour les langues qui ont encore des locuteurs mais qui sont quand même en processus de perte, comme les langues algonquiennes, il n'y a rien de fait. C'est comme si on attendait qu'il y ait un réel danger avant de s'y attarder », Suzy Basile. Pourtant, tout un travail de recherche pourrait être fait avec les langues et les cultures qui sont toujours bien vivantes, car elles sont l'essence des peuples autochtones et, comme l'a souligné Nancy Crépeau, donnent accès à la vision du monde des Autochtones. Véronique Landry et Mélanie Therrien ont aussi parlé de l'importance de valoriser ces langues, car elles sont une richesse pour le patrimoine mondial.

**Comment peut-on marier les aspirations de la population croissante des jeunes Autochtones avec leur capacité de contribuer à un savoir en évolution et de répondre aux besoins du marché du travail?**

Les participants se sont longuement interrogés sur la nature de la question. Cette réflexion leur a permis de constater que :

1. Les aspirations des jeunes Autochtones n'ont pas nécessairement de liens avec le marché du travail,
2. Souvent, les jeunes Autochtones veulent une éducation qui leur ouvrira les portes du monde, pas une formation restreinte axée sur le marché du travail.

Serge Bordeleau a débuté la réflexion en soulignant que cette question rappelait que l'on voulait que l'éducation ait des impacts économiques et qu'elle permette aux Autochtones d'intégrer le marché du travail. Mylène Jubinville explique alors qu'historiquement au Canada, l'éducation donnée aux Autochtones visait à les former au marché du travail, et que cela est toujours le cas aujourd'hui. Au lieu de répondre aux besoins et aux intérêts des jeunes Autochtones, les programmes de formation subventionnés par le gouvernement fédéral et développés pour les Autochtones visent uniquement à les intégrer rapidement sur le marché du travail dans des domaines qui ne les intéressent pas nécessairement.

Pour Nancy Crépeau, il faut s'interroger sur les aspirations des jeunes Autochtones avant d'accepter d'emblée qu'elles ont un quelconque lien avec le marché du travail. Il est très important de se demander s'ils veulent intégrer le marché du travail ou encore contribuer à leur communauté en étant des modèles et en faisant ce qui les intéresse et les rend heureux? « Quand on parle des aspirations des jeunes, cela ne veut pas dire qu'ils veulent aller sur le marché du travail. Il y a peut-être d'autre chose au-delà du marché du travail qu'ils veulent faire : contribuer à leur communauté, être un modèle pour leurs enfants, développer des compétences, développer l'économie de la communauté, se partir en affaire. Il faudrait que les aspirations des jeunes soient écoutées avant de dire que l'on va les envoyer sur le marché du travail. Qu'est-ce qui est le plus payant pour le Canada? Avoir une masse de personnes qui vont combler un secteur économique ou avoir des gens souverains et autonomes qui pussent se développer indépendamment d'un pays qui les materne? », Nancy Crépeau.

**En quoi les expériences de vie et les aspirations des peuples autochtones du Canada sont-elles essentielles pour bâtir un avenir commun prospère?**

Les expériences de vie et les aspirations des peuples autochtones du Canada sont essentielles pour bâtir un avenir commun prospère dans la mesure où « avenir commun » signifie nécessairement « construction commune ». Cela est d'autant plus nécessaire qu'actuellement, le point de départ des peuples autochtones et celui des allochtones n'est pas le même. En effet, tous les indicateurs socio-économiques pointent vers le fait que les peuples autochtones ont un important écart à combler pour avoir un niveau de vie et de bien-être similaire à celui des allochtones. Depuis un peu plus d'un siècle, les pouvoirs publics fédéraux et provinciaux tentent d'intégrer les peuples autochtones à la société canadienne pour leur permettre d'améliorer leur vie. Pour ce faire, on leur a imposé des stratégies d'intégration calquées sur le modèle de développement socio-économique du pays tout en leur retirant un accès essentiel au territoire pour leur survie. Les résultats ont été pour le moins mitigés et aujourd'hui, non seulement plusieurs peuples autochtones sont désavantagés face à leurs concitoyens, mais en plus, ils doivent surmonter se désavantage en défonçant des barrières sociales (ignorance, racisme, violence faites aux femmes, etc.) et structurelles (Loi sur les Indiens, éducation lacunaire, manque de logement, etc.) que leurs concitoyens n'ont pas à franchir.

Il est temps de laisser la place aux peuples autochtones afin de leur permettre de construire eux-mêmes l'avenir dont ils entendent se doter. Il faut les accompagner, mais surtout, comme le mentionne Nancy Crépeau, comprendre ce qu'ils vivent pour renforcer leur capacité d'agir. Il faut aussi briser les barrières que la société canadienne leur impose pour leur permettre de tracer leur propre chemin. Il faut être conscient qu'avenir commun ne veut pas nécessairement dire avenir similaire. Partager un avenir commun, c'est partager un avenir où peuples autochtones et allochtones vivront ensemble, mais chacun à leur manière. Cet idéal imaginé correspond d'ailleurs très bien aux valeurs de la société multiculturelle canadienne.